

COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Conseil municipal du vendredi 20 février 2015

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français
s'est réuni au lieu habituel de ses séances
après convocation légale en date du vendredi 13 février 2015
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

Présents : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Josette NICOLIN, Sylvain BOUCHER, Myriam FUMEY, Eric MOREL, Max WESTEIN, Stéphanie GIBERT.

Absents excusés : Nathalie DECORBEZ donne procuration à Sylvain BOUCHER, Olivier MAGNIN donne procuration à Catherine DUC, Stéphane CONDAMINE donne procuration à Michel LANQUETIN.

Secrétaire de séance : Stéphanie GIBERT

Session ordinaire

1. 20h 00 Présentation PADD (PLU) :

-Présentation par Eric Keller, bureau d'étude Initiative, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables à l'ensemble des membres du Conseil municipal présent.

2. 21h00 Délibérations :

● Adoption global du plan de sylviculture pour 2015 (sauf pour le dégagement mécanique de la parcelle 11), le budget estimatif maximum présenté par l'ONF pour 2015 est de 8016 € TTC, une consultation sera réalisée prochainement pour le choix du prestataire final.

D'autre part la commission a donné son accord pour le martelage et l'exploitation de la parcelle 11 et demande à l'ONF la modification de l'assiette des coupes 2015.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

● Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

Conformément à l'article L 123-9 du code de l'Urbanisme, le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD. Les orientations générales du PADD n'amènent pas de remarques. Cette délibération prend acte de la tenue du débat sur le PADD au sein du conseil municipal. Il est important de rappeler qu'aucun vote n'a lieu à l'issue de ce débat. Le vote aura lieu plus tard en conseil municipal, lors de l'arrêt du projet.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Nouveau prêt de 70 000 € sur 7 ans ou 10 ans pour la commune de Pouilley-Français (un prêt de 70 000 € identique s'est terminée en début 2015), deux organismes consultés Caisse d'Epargne et Crédit Mutuel. Ce prêt nous permet à moyen terme d'anticiper sur de prochains investissements (exemple : rénovation de l'église) et compte tenu des propositions des organismes bancaires sollicités et des taux très faibles actuellement (1,37 % au lieu de 4,09 % précédemment). Faisant référence au tableau comparatif d'emprunt (ci-joint) et pour un prêt de 70 000 € sur 7 ans, le Crédit Mutuel est retenu.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Depuis 3 ans, la commune ne vendait plus ses cartes avantages jeunes : Avant, elle les achetait 6€ pour les revendre à 5€ (1€ par carte à la charge de la commune + frais de port du lot commandé).

Il existe deux types d'avantages :

- des avantages permanents valables sur présentation de la carte Avantages Jeunes. Vous pouvez bénéficier de toutes les réductions permanentes dans la région même si elles ne sont pas indiquées sur votre livret.

- des offres valables une seule fois sous forme de coupons détachables. Elles sont valables sur présentation de la carte Avantages Jeunes et sur remise du coupon.

Pour 2015 je vous propose 4 solutions :

1. Soit on achète les cartes 7 € et on les revend 7 €
2. Soit on achète les cartes 6 € et on les revend maxi 5 €
3. Soit on ne vend pas les cartes avantages jeunes
4. **Soit on les offre aux jeunes de Pouilley-Français âgés de 5 à 18 ans en 2015/2016 (environ 200 jeunes). Cet effort rentre dans le cadre défini en 2014 : comment aider les jeunes pendant les vacances et week-end à trouver une occupation ? Cette dépense sera d'un cout d'environ et maximum de 1200 € si tous les jeunes adhèrent. Cette action fera l'objet d'une souscription, chaque bénéficiaire viendra retirer sa carte à la mairie.**

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour la solution N° 4

- Rémunération des agents recenseurs

La dotation attribuée par l'Etat à la commune est de 1 792 € brut pour 328 logements.

Le maire propose une rémunération sur cette base, soit 1130.92 € brut (1025,37 € net pour 207 logements) pour le premier agent Christine DARTEVEL et 661.07 € brut (567,93 € net pour 121 logements) pour le second Thomas DUC.

Le conseil municipal remercie tout particulièrement Josette Nicolin et Sonia Abraham pour leur implication dans cette opération.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Suite à la pose d'antennes par la société TEL WAN sur des bâtiments publics à Pouilley-Français (mairie et église) et cela sans location, l'association Car souhaitant prendre ce fournisseur d'accès à internet pour son circuit implanté à Pouilley-Français (une antenne relais est installée à Candart), l'association demande l'accord à la municipalité pour solliciter la société TEL WAN de lui fournir un accès internet gratuit

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français autorise le Maire à rédiger la demande de retrait de la commune du SICA (Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux).

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Encaissement d'un chèque de 157,69 € de Groupama correspondant au remboursement de l'assurance du tracteur/tondeuse.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

3. Divers et tour de table :

-Point sur la CCVSV : après réunion en Préfecture MR le Préfet va trancher concernant le ticket de sortie pour la commune de Lantenne-Vertière.

-Projet de vitrine d'objets de guerre remis par Mme Roumieux. Une réponse négative sera faite.

-A partir du 2 mars et pour un mois M. Chartier viendra en remplacement de Noël qui va être hospitalisé.

-Elections départementales dimanches 22 et 29 mars 2015 (tableau des permanences joint).

-Repeindre la grille du cimetière.

-Faire un courrier à M et Mme Chotard sur le démarrage de travaux qui nécessite obligatoirement un permis de construire.

-Prochaine réunion de Conseil municipal consacré au vote du budget le 27 mars 2015 à 20h 30.

La séance est levée à 21h 55.

Yves Maurice
Maire de Pouilley-Français